



# L'ÉCHO FANOUIN

N°5 - PRINTEMPS 2022

## 1<sup>ère</sup> flamme au label «Ville sportive des Pays de la Loire»



Budget

Le sport à Feneu

Port Albert : résultats de l'enquête





## Edito

### Un printemps de tous les défis !

À la mise sous presse de ce cinquième numéro de notre Echo Fanouin, c'est ainsi que je perçois et partage avec vous ce ressenti printanier : un instant de vie plein de défis...

### Un contexte mondial sous tension

Rapportée des portes de l'Europe, une succession d'images est venue fin février heurter violemment notre idée de la démocratie et de la liberté. Évocatrices d'un front de guerre que pour beaucoup d'entre nous nous ne connaissions que dans les livres, elles ravivent une histoire sombre que nous pensions révolue et mettent en défi notre capacité européenne à s'unir par-delà nos nations.

### Une idée de la France

Les élections présidentielles de ce mois d'avril ont révélé des fractures dans notre société. Si les résultats du 1<sup>er</sup> tour de scrutin ont démontré que les français aspiraient à ne plus imaginer la France de demain sous le regard de politiques dogmatiques conduites depuis des décennies, il apparaît plus qu'urgent de remettre l'écoute et la prise en compte de la parole du citoyen au cœur des projets sociétaux pour que perdure cette idée que nous avons de la France, une et indivisible, forte au cœur d'une Europe qui est gage de stabilité et de paix.



Finale du tournoi COMAT le 8 avril au club de tennis de Feneu

### Notre commune, une valeur

Dans un contexte social et économique tendu, plus que jamais notre environnement local et rural devient notre « valeur refuge ». Voté à l'unanimité du conseil, le budget 2022 se veut volontaire pour nous permettre de conforter les qualités de service de notre quotidien notamment à destination de nos enfants, mais aussi audacieux pour investir dans les équipements créateurs de liens et de cohésion où il fait bon reconnaître et retrouver les valeurs de notre tissu associatif, sans oublier d'être vertueux afin de savoir mettre en place les actions de vigilance sur les coûts de l'énergie.

Ensemble, continuons à porter cette vision commune d'avenir et de potentiel de notre village !

*« Là où se pose ton attention, se concentre ton énergie » Sri Ravi Shankar*

Mickaël Jousset  
Maire de Feneu

## SOMMAIRE

Edito.....	2
Vie municipale.....	3-5
Dossier.....	6-7
Vie municipale.....	8-10
Vie de la commune.....	11
Agenda.....	12

### Parution du N°6 de l'Echo Fanouin : Juillet 2022

Journal d'information de la commune de Feneu - Printemps 2022  
Responsable de la publication : Mickaël Jousset  
Rédaction/ Conception : M.Jousset / J.Larèze / E.Choveau  
JP.Clavreuil/J.Alusse/Y.Giraud/ R.Chapotte / A.Tharreau/N.Cornet/G.Cordier/E.Hamel/ F.Péan/Comité PTCVC.  
Photos : Mairie de Feneu / Yann Choveau/  
Maquette : BROGARD Design - Impression : Connivence - imprimé sur papier FSC - Tirage : 1100 exemplaires - ISSN 2823-1805  
Légende de la couverture : M.Jousset, E.Choveau, R.Grosbois, G. Cordier

Retrouvez toute l'information municipale sur le site : [www.feneu.fr](http://www.feneu.fr)  
ou suivez-nous sur la page Facebook de la commune : [@feneu49460](https://www.facebook.com/feneu49460)



## Une nouvelle conseillère municipale



Suite à la démission de Fabien Cossard pour raisons professionnelles, c'est lors du conseil municipal du 28 mars dernier qu'**Estelle Hamel** est devenue conseillère municipale.

Membre de la liste majoritaire « Agir ensemble pour Feneu », Estelle participera aux comités « enfance, jeunesse et citoyenneté » et « patrimoine culturel et touristique, village communicant », 2 comités dont elle faisait déjà partie en tant que membre extérieur.

## CAFÉ DES ÉLUS

Vos élus vous proposent de venir à leur rencontre le **1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 10h à 12h** pour échanger et partager autour d'un café.



Le café fanouin se veut être un moment convivial pendant lequel vous pourrez interroger des membres de l'équipe municipale, dialoguer sur les actions en cours ou faire des propositions citoyennes. Il se déroule dans différents lieux de la commune que vous pourrez ainsi découvrir.

- Samedi 7 mai (Complexe sportif du Bois au Juge)
- Samedi 4 juin (Mairie)
- Samedi 2 juillet (Port Albert)

## PERMANENCE DES ÉLUS

Tous les vendredis sans rendez-vous de 14h à 17h à la mairie.

Les élus sont aussi disponibles sur rendez-vous en les contactant par courriel en saisissant l'adresse :

**prenom.nom@feneu.fr**

Numéro d'astreinte d'urgence :

**06.72.25.62.62**



## CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du conseil sont ouvertes au public, l'ordre du jour est affiché en mairie et sur le site internet. Les comptes rendus sont consultables sur [www.feneu.fr](http://www.feneu.fr) ou dans le hall de la mairie.



Conseils municipaux à l'Espace culturel - 8 rue de la cure

**Prochains conseils municipaux :**

**Lundi 30 mai**

**Lundi 27 juin**

## ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Petit rappel sur les dates des élections législatives : **les 12 et 19 juin prochains.**

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.



## Parole à la liste unis et engagés pour Feneu



Dix mois après les élections vient le temps du premier budget de la mandature. Alors que chaque conseiller municipal de la majorité perçoit déjà une indemnité (1200 € minimum par an pour ceux n'ayant pas de délégation), il a été décidé de rembourser en plus les frais de déplacement des élus se rendant dans les communes d'Angers Loire Métropole. Nous avons exprimé notre opposition au regard des indemnités déjà versées. Mais ces décisions ont malgré tout été prises par le groupe majoritaire.

Nous regrettons de ne pas avoir au préalable eu les éléments du débat d'orientation budgétaire qui a été présenté lors du dernier conseil. Il va de soi que dans ces conditions les débats sont très limités.

Quoi qu'il en soit, nous examinerons le budget avec la même exigence et le même souci de l'intérêt général.

A l'heure où des projets potentiellement porteurs de nuisances (implantation de nouvelles antennes téléphoniques, création d'un City stade dans le centre de la commune, déménagement de l'école l'Eau Vive...) sont étudiés par la majorité municipale, vous pouvez compter sur notre équipe pour continuer à défendre les intérêts de Feneu et de ses habitants avec vigilance et rigueur.

Les élus de la liste unis et engagés pour Feneu :  
*P. Toqué, P. Chevreux, N. Lemesle, S. Blanchet*



## 3 QUESTIONS à Yvette Giraud, adjointe en charge des finances

### Comment construit-on un budget communal ?

**Y.G :** La commission des finances a un rôle important dans cette construction.

Elle étudie les possibilités de financement (taux d'imposition - dotation - subventions) et sollicite les adjoints, conseillers délégués et les services communaux afin de connaître leur besoin de financement. Après arbitrage si nécessaire, elle prépare le débat d'orientation budgétaire et propose le budget au vote du conseil.

### Quelles sont les orientations budgétaires 2022 ?

Un effort significatif a été fait sur les charges de personnel afin de permettre d'améliorer et diversifier les offres de service du pôle enfance par un renforcement des équipes mais aussi la mise en place réglementaire du RIFSEEP concernant le personnel communal attendue depuis 2018.

Pour l'investissement, ont été privilégiés les orientations visant la création de lien avec les enfants sur les équipements sportifs (réhabilitation hall tennis et réalisation d'un city stade), les travaux d'amélioration d'accueil et énergétique des bâtiments existants



(accueil de loisirs et mairie), sans oublier des travaux d'infrastructures (chemins ruraux et rond-point).

### Quels sont les points de vigilance à noter pour ce budget de 1<sup>ère</sup> mandature ?

Il est nécessaire d'être vigilant sur les charges en matière d'énergie et de matériaux qui augmentent très fortement alors que les dotations qui nous sont attribuées sont en diminution. Toutefois notre endettement reste faible et en 2022 toutes les opérations d'investissement sont financées sans faire appel à l'emprunt et sans augmentation des taux d'imposition.

## BUDGET 2022

Le 1<sup>er</sup> budget de la mandature 2021-2026 a été voté à l'unanimité le 28 mars dernier.

### Budget primitif :

Section de fonctionnement : **2 241 505.21 €**

Section d'investissement : **2 237 320.62 €** dont 163 481.62 € de restes à réaliser de dépenses et 20 000.00 € de recettes.



### Les chiffres clés :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : **47.69 %** (pas d'augmentation)
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **49.67 %** (pas d'augmentation)
- Subvention de **7800 €** au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Associations : montant global des subventions : **9 867.40 €**



### Solidarité avec l'Ukraine

Une subvention exceptionnelle de 2230 € a été attribué lors du Conseil municipal du 28 mars, à l'antenne locale de la Croix-Rouge française en solidarité avec le peuple ukrainien



## La nature fait son carnaval à Feneu



L'arrivée du printemps donne des envies de fêtes aussi le **samedi 30 avril 2022** la Nature fera son carnaval à Feneu.

Une belle matinée festive est organisée à l'attention des petits mais aussi des grands. Les enfants et les parents sont attendus, revêtus de leur plus beau déguisement pour un défilé dans les rues de Feneu dans une belle ambiance musicale.

Danses et animations sont prévues tout au long du parcours.

Après un passage auprès de la maison de retraite, des ateliers nature organisés par

le pôle enfance et jeunesse permettront de faire pousser le printemps.

Un jury de jeunes citoyens désignera le plus beau déguisement enfant et adulte.

Le spectacle **Bestiolicide** assuré par la compagnie **coup d' pied** est prometteur d'amusement.

Bien entendu quelques bonbons, gâteaux et rafraîchissements sont prévus.

**Quel programme ! Nous vous attendons nombreux pour cette belle matinée festive.**

## Fête de la Nature



La Fête de la Nature se déroule chaque année au mois de mai, à une date la plus proche du 22 mai, date de la journée internationale de la biodiversité. Elle est coordonnée en France par l'association éponyme. A cette occasion, des milliers de manifestations sont organisées par les associations de conservation et d'éducation à la nature, les collectivités locales, les établissements scolaires, les entreprises, les particuliers... sur tout le territoire français, dans les villes comme à la campagne.

Pour l'édition 2022, le comité Transition écologique et Mobilités a tenu à associer notre commune à cet événement. Il se déroulera cette année du **18 au 22 mai**, avec des animations réparties sur la semaine : séance de contes sur la nature, randonnée nettoyage nature, découverte de la faune de la mare du Bignon et balade plantes sauvages aux abords de la mare, stands apiculture et biodiversité, randonnée vers l'étang de Bellevue avec pique-nique sur place et découverte de la faune et de la flore de l'étang.

Vous pouvez retrouver le détail des animations sur la page organisateur de la commune : <https://fetedelanature.com>



## Inscription Journée citoyenne du 24 septembre 2022

En février dernier, une quarantaine de fanouins a répondu à l'enquête pour préparer l'organisation de la journée citoyenne à Feneu. Merci aux contributeurs ! Certaines idées de projets et ateliers ont été retenus pour cette première édition. Tous les fanouins et fanouines de plus de 7 ans, sont invités à participer à cette journée, en remplissant le bulletin d'inscription joint dans cet Echo Fanouin. Suite aux retours, une invitation sera envoyée pour informer de l'atelier qui aura été retenu en fonction du nombre de participants. Les informations concernant le déroulement de cette journée sont mentionnées sur le bulletin.

## APPEL AUX MUSICIENS ET CHANTEURS POUR LES TABLÉES D'ALBERT

Organisé par le comité Patrimoine culturel et touristique, la 1<sup>ère</sup> édition des « **Tablées d'Albert** » se déroulera **dimanche 26 juin**, à partir de 12h, dans la basse allée au Port Albert.

Grand pique nique des fanouins, la musique sera également à l'honneur (la fête de la musique étant toute proche).

Vous jouez d'un instrument ? Vous aimez pousser la chansonnette ? Alors rejoignez les participants à cet évènement festif qui marquera le début des animations estivales !

Tables mises à disposition (nombre de places limitées), vous n'avez juste qu'à apporter votre pique nique et votre bonne humeur !

**Renseignement** : Julie Larèze : [julie.lareze@feneu.fr](mailto:julie.lareze@feneu.fr)





## ENTRETIEN AVEC

Gwennaël Cordier, Conseiller délégué Associations/Sports et Chemins

### 1/ Quel est le rôle du comité Associations, sports et chemins ?

Composé de 3 membres élus et de 11 citoyens volontaires, le comité se charge de l'examen préparatoire des affaires et

questions qui doivent être soumises au conseil municipal. Il s'agit d'un comité d'études où chaque membre peut émettre son avis et formuler des propositions visant à faciliter et mettre en œuvre les projets.

### 2/ Comment percevez-vous le sport à Feneu ?

Riche de 39 associations au total dont 10 tournées vers les loisirs et les sports, notre commune les soutient en mettant à leur disposition de nombreux équipements sportifs et autres bâtiments municipaux.

Fière de ce dynamisme porté par des valeurs de ruralité, de fraternité et de solidarité, notre équipe municipale désire vivement pérenniser et développer le tissu associatif en portant une politique ambitieuse d'investissements et en réhabilitant les équipements existants.

A terme, nous souhaitons encourager l'activité physique en proposant un équipement ou une action adaptée à chaque Fanouin(e).

### 3/ Quels sont les projets du mandat en terme de politique sportive ?

Le comité Associations, sports et chemins travaille sur 3 grands axes :

#### 1 - La revitalisation des espaces dédiés aux sports et loisirs (sites du bois au juge et du bois de la sable)

Après la définition d'un projet global, nous souhaitons programmer l'installation de nouveaux équipements qui répondent aux besoins actuels et à venir des Fanouin(e)s tous âges confondus.

#### 2 - La promotion des chemins ruraux

Cette mission basée sur un inventaire complet du réseau existant permettra de définir de nouvelles boucles de randonnée accessibles à tous.

#### 3 - Les activités associatives

Suite à un état des lieux de l'existant, l'objectif est de dresser un diagnostic des actions à améliorer, à valoriser ou à développer.

## Témoignage de David Rosier, membre du Comité et Président du club de tennis de table

### Quel est votre vision du sport à Feneu ? (à court, moyen terme et long terme).

Je trouve aujourd'hui que le sport tient une place importante au sein des loisirs des fanouins, comme en atteste le nombre croissant des licenciés dans les diverses associations sportives (tennis, basket, tennis de table.....), auxquelles viennent s'ajouter les randonneurs, les coureurs à pied ou autres vététistes. Fort de cet engouement, les créneaux de la salle de sport sont tous

occupés et, à long terme, la création d'une annexe à cette enceinte serait idéale afin que les clubs bénéficient d'entraînements supplémentaires et que de nouvelles associations puissent l'investir. De ce fait, je pense qu'il faudrait, à court terme, développer des activités extérieures (pourquoi pas une association de pétanque ?), le site du Bois au Juge, entre autres, pouvant être un agréable terrain de jeu.

## REVITALISATION DU BOIS AU JUGE

Le comité « associations, sports et chemins » mène, depuis 6 mois, une réflexion sur l'avenir du site du bois au juge ainsi que celui du bois de la sable. Ce travail permet aujourd'hui de dégager les premières tendances d'aménagements à court, moyen et long terme.

Le projet a été présenté le **26 mars** dernier aux riverains habitant à proximité du site. Prochainement, cette programmation prévisionnelle proposée au bois au juge sera analysée par un cabinet spécialisé (recrutement en cours) avant d'être présentée, pour avis, à l'ensemble des Fanouin(e)s.

En parallèle, un projet de terrain multisports, engagé depuis 2 ans par le conseil municipal des jeunes et par l'ancienne équipe municipale, devrait voir le jour cette année au bois au juge. L'objectif des 6 derniers mois a

été de déterminer l'endroit et les matériaux qui réduiront au maximum les nuisances, satisferont les besoins et permettront son intégration dans un projet plus global d'aménagement.





## Label «Terre de jeux 2024»

Officiellement labélisée depuis février 2022, Feneu souhaite mettre plus de sport dans le quotidien de ses habitants et s'engage dans l'aventure des Jeux Olympiques qui se dérouleront en France en 2024.

A travers ce label, la commune s'engage à :

- faire vivre les émotions du sport et des jeux.
- changer le quotidien de ses habitants grâce au sport.
- donner la chance au plus grand nombre de vivre l'aventure des jeux.

**Les JO commencent maintenant à Feneu !!!** La fête sera plus belle si elle est partagée. L'héritage sera plus fort s'il est co-construit..

## Nouvel éclairage dans la halle de tennis

La municipalité a dernièrement investi dans de nouveaux éclairages LED afin d'améliorer les conditions de jeu et réduire la consommation d'énergies de la halle de tennis située au bois de la sable. En effet, le 21 mars dernier, les 28 projecteurs à iode de 400w ont été remplacé par 24 projecteurs LED respectant toutes les réglementations en vigueur et réduisant par deux la consommation d'électricité.

Pour cette opération facturée 14 268 € HT, la commune a sollicité 80% de subventions auprès de la Préfecture 49 et du Département de Maine-et-Loire.



## 1<sup>ère</sup> flamme au label « Ville sportive des Pays de la Loire »

En déposant sa candidature en novembre 2021, la municipalité a engagé une démarche de co-construction et de dynamisation sportive de notre commune. L'obtention récente d'une flamme pour notre première participation récompense le travail mené au quotidien par les clubs, leurs dirigeants, leurs bénévoles, leurs adhérents, etc... L'équipe municipale souhaite, grâce à cette distinction, impulser un nouvel élan au mouvement sportif local.



## L'ÉDITION 2021 EN QUELQUES CHIFFRES

**72** candidatures

**58** communes distinguées

dont **12** en Maine-et-Loire

Commune la plus sportive des Pays de la Loire :  
**la Ferté Bernard**



## Si Feneu m'était conté.....

Nous vous proposons de découvrir, ou redécouvrir, l'histoire de Feneu, depuis les origines jusqu'à aujourd'hui, et de ses lieux qui vous sont familiers ou parfois inconnus.

Le comité Patrimoine culturel et touristique, village communicant

## CHAPITRE 2 : SAUTRÉ, LE MOULIN ET LA CHEVALERIE

### 1 - le Château

Au XII<sup>e</sup> siècle, Guillaume de Fano décida d'assurer la sécurité des habitants, marqués par les invasions des siècles précédents, en construisant son château fort, « Saltériacus ». Son emplacement fut choisi sur un éperon rocheux, dominant le ruisseau de la Suine qui formait à cet endroit un étang et constituait la première défense naturelle de la place forte. Elle protégeait Angers des invasions des Bretons et des Anglais au cours de la guerre de Cent ans, comme les châteaux du Plessis-Macé, de la Roche de Serrant ou la Tour de Briollay. Construit de pierres et de bois des alentours, l'ensemble disposait de plusieurs tours, dont une seule subsiste aujourd'hui. Selon la technique générale des châteaux du Moyen-Age, les bâtiments (logements du seigneur, des écuyers, des serviteurs et des palefreniers, baraquement des sergents, écuries) étaient construits autour d'une cour centrale, dont l'accès était verrouillé par un pont-levis. Les constructions originelles ont presque toutes disparu, à l'exception des assises inférieures du donjon. Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, le château est transformé en un corps de logis rectangulaires de trois étages qui sépare les deux ailes transversales. La face nord, transformée au XIX<sup>e</sup> siècle, fut surmontée d'un fronton.

Parmi les descendants des seigneurs de Sautré, arrêtons-nous sur Auguste de Goddes de Varennes qui fut, au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'exemple le plus parfait de l'« Homme des Lumières » : mathématiques, physique, agronomie, histoire, géographie, littérature, il avait un cabinet renommé d'histoire naturelle et physique. Après sa disparition (1782), la bibliothèque de Sautré ne comptait pas moins de 20 000 volumes dont de rares éditions. A la Révolution, Sautré fut pris comme bien national et tous ses ouvrages constituèrent le fond de la bibliothèque d'Angers. Revenu d'émigration, le fils d'Auguste, Chrysanthe, dut racheter le château et certaines terres aux alentours. Il devint maire du village de 1808 à 1811. Sa famille et ses descendants résidèrent au château jusqu'en 1864. Sautré connut ensuite de nombreux propriétaires.

### 2 - Le moulin de Sautré

Le moulin de Sautré est contemporain du château. Etabli sur la Mayenne, il était fortifié et pourvu d'une tour qui faisait office de péage dont les revenus étaient destinés à l'entretien de la garnison qui défendait Sautré. Le vieux moulin, dont on voit encore les restes, s'arrêta de fonctionner au XIX<sup>e</sup> siècle et fut démoli en 1907. Le nouveau moulin, plus proche du château, fonctionnait en



1881 et tournait 10 mois de l'année. Repris en 1921 par Eugène Loyant, il écrasait alors 20 quintaux en 24 heures. Son fils le modernisa et il en moulaient 60 en 1938. Pendant la seconde guerre mondiale, il fut d'un grand secours pour les habitants du secteur. La mouture du blé s'arrêta en 1972, celle de l'orge et de l'avoine en 1980. Le moulin reste aujourd'hui très bien entretenu et se visite toujours.

### 3 - La Chevalerie

Si la forteresse de Sautré était bien protégée au nord et à l'ouest, ce n'était pas le cas de l'est. Il y fut remédié par la construction sur le plateau d'un poste de défense commandé par un chevalier, d'où le nom qui lui fut donné, « la Chevalerie ». Devenue par la suite propriété d'agrément, on peut encore observer aujourd'hui les vestiges des anciennes douves et la grille, qui date de 1732. Plusieurs maires de Feneu résidèrent à la Chevalerie.

### Prochain chapitre n° 3 : Le bourg

Nous remercions Madame France de Saint-Maur, dont l'ouvrage « Il était une fois Feneu » a servi de référence à cet article... et servira de base aux suivants.

## ENQUÊTE

## « IMAGINEZ LE PORT ALBERT... RÉSULTAT DE L'ENQUÊTE »

En 2021, une concertation citoyenne a été lancée pour réfléchir sur le réaménagement du Port Albert, lieu emblématique de la commune et autrefois haut-lieu de l'activité fluviale et équestre. Cette enquête était ouverte à tous, Fanouins ou non.

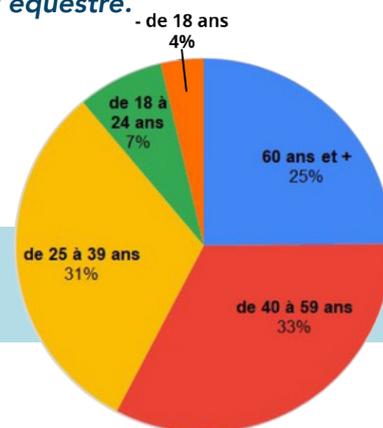
### 1 - LE PROFIL DES RÉPONDANTS

184 répondants :

**89,68%**  
FANOUINS

**4,90%**  
MAINE-ET-LOIRE

**4,90%**  
HORS MAINE-ET-LOIRE





## Les moyens de locomotion utilisés (et/ou) :

76,09%



57,07%



48,37%



4,35%



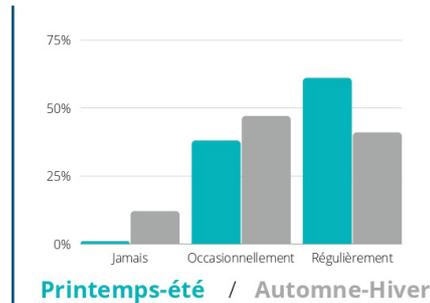
2,70%

Camping-car  
Mobylette  
Trottinette  
Kayak  
Bateau

## Au port Albert, on y vient pour :

- 1 - se promener
- 2 - profiter d'un cadre naturel
- 3 - passer un temps en famille / entre amis

## Au fil des saisons :



## Les espaces les plus appréciés :



## Qu'est ce qu'on retient du lieu aujourd'hui ? Comment est-il qualifié / perçu ?

En 3 mots, le Port Albert c'est :

**NATURE**

**CALME**

**GUINGUETTE**

**88,59%**  
des répondants se sentent  
en sécurité

## Quelles sont les attentes pour les aménagements à venir ?

Les attentes des répondants concernent la **convivialité** et les **activités pratiquées**.

Ce sont les 2 enjeux les plus importants à prendre en compte dans les aménagements futurs.

Ces résultats confortent l'idée d'un Port Albert à l'image dynamique et vecteur de simplicité.

## VOTRE RÊVE POUR LE PORT ALBERT

- Jeux pour enfants
- Activités nautiques et sportives
- Aménagement naturel
- Guinguette mise en valeur
- Aire de pique-nique
- Lieu convivial
- Plus d'animations

## EN CONCLUSION

Cette enquête fait ressortir l'attachement des fanouins à ce lieu emblématique du village. Cependant, et c'est tout l'objet de cette enquête, quelques points de vigilance seront à bien prendre en considération dans l'aménagement et le renouveau du site.

### Voici ce qui en ressort :

1 - La guinguette a définitivement toute sa place : **pas de Port Albert sans guinguette !**

2 - Malgré les aménagements que nécessite le site, celui-ci doit conserver les bases de sa beauté naturelle. **On veut du vert (entretenu) au Port Albert !**

3 - «Oui» à un Port Albert **vivant et dynamique...** mais où **civilité et sécurité** doivent être gardés à l'esprit.





## Le Centre Communal d'Action Sociale, qu'est ce que c'est ?

### Sa composition

Le **CCAS** de Feneu est un établissement public administratif. Le CCAS est présidé par le maire, Mickaël Jousset et piloté par Robert Chapotte, adjoint aux solidarités et coopérations. Son conseil d'administration est constitué d'élus désignés par le conseil municipal (Nathalie Lemesle, Yvette Giraud, Fanny Péan, Richard Grosbois et Robert Chapotte) et de personnes compétentes dans le domaine de l'action sociale (Véronique Béal, Françoise Pungeot, Josiane Rabineau, Jean-Claude Grosbois et Philippe Guibret). Tous se sont engagés à une obligation de confidentialité sur les informations reçues des bénéficiaires du CCAS.

### Son rôle

Il anime une action générale de prévention et de développement social. Il a pour mission d'aider et d'accompagner les personnes en situation de fragilité (personnes âgées, isolées, handicapées, les enfants et les familles en difficulté ... )

Toute personne de la commune dans le besoin peut donc contacter le CCAS.

Ce travail d'écoute et d'accompagnement se fait en lien avec les travailleurs sociaux du département de Maine-et-Loire et/ou de la Caisse d'allocations familiales.

### Son fonctionnement

■ Le CCAS est géré par le conseil d'administration. À ce titre, il est habilité à prendre des délibérations qui sont tenues sur un registre spécial. Il vote l'ensemble des documents budgétaires, décide des actions à mener, émet son avis sur les demandes

d'aide sociale facultative et il est chargé de pourvoir à l'exécution de ses délibérations, notamment par le vote des crédits.

■ Le CCAS dispose d'un budget autonome.

Trois sources de financement peuvent être distinguées : Les ressources propres : essentiellement les produits de quêtes ou de collectes ;

Les ressources liées aux services et aux actions créés et gérées par le CCAS (appareils de téléassistance-téléalarme)

Les ressources extérieures non affectées à une action précise : ces ressources proviennent de la subvention communale qui constitue l'apport prépondérant et obligatoire au fonctionnement de tous les CCAS.

**Les services locaux ou extérieurs (liste non exhaustive) que vous pouvez solliciter seront répertoriés dans un livret en cours de réalisation. Pour faciliter votre recherche, ils sont organisés en cinq thématiques : « Se déplacer », « Prendre soin de sa santé », « Être servi à domicile », « Être accompagné », « Pour se loger », « Pour rénover et adapter son logement », « Être solidaire »**

Contact email : [ccas@feneu.fr](mailto:ccas@feneu.fr)



## L'accueil Familial Social



*Ce dispositif permet de prendre soin chez soi de personnes de plus de 60 ans ou de personnes en situation de handicap. Cette formule, assez méconnue, est donc à la fois un métier pour ceux qui aiment veiller sur les autres et à la fois une solution d'hébergement pour un public spécifique.*

Pour permettre aux Fanoins et plus généralement à tous ceux intéressés par cette question, une réunion publique de présentation a été organisée par Fanny Péan et Robert Chapotte du comité « Solidarités et Coopération ». Elle a eu lieu le **lundi 21 février** à l'espace socio-culturel de Feneu. Cette rencontre a été animée par les professionnels du Département de Maine-et-Loire qui promeut ce dispositif. Pour l'occasion, était présent Jean-François Raimbault, Vice-Président du département en charge du « bien vieillir ».

Être accueillant familial social, c'est exercer un métier à son domicile et proposer des moments de partage en famille ainsi que d'ouverture vers l'extérieur tout en essayant de maintenir ou d'améliorer l'autonomie de la personne accueillie.

Pour devenir accueillant familial social, il faut disposer d'un logement qui permette à l'accueilli d'avoir son propre espace privé (chambre individuelle et aménageable à sa propre convenance) et d'autres lieux communs qui seront partagés avec l'accueillant et sa famille.

Quant à la personne accueillie, l'accueil familial social permet de lui offrir un cadre de vie chaleureux, sécurisant et un suivi personnalisé.

Le nombre d'accueillants est aujourd'hui bien insuffisant pour répondre à la demande croissante pour cette solution d'hébergement.



Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter **Fanny Péan, conseillère municipale** ([fanny.pean@feneu.fr](mailto:fanny.pean@feneu.fr) ou 06.83.52.50.23) ou joindre directement le service AFS au Département de Maine-et-Loire (02.41.81.46.64 ou [contact.da@maine-et-loire.fr](mailto:contact.da@maine-et-loire.fr))



## Association des commerçants, artisans et professions libérales de Feneu



Depuis le 18 janvier 2022, l'association des commerçants artisans et professions libérales de Feneu a renouvelé son Bureau.

**Stéphane Fournier** (Proxi), jusqu'à présent président de l'association cède sa place à un nouveau Président, **Jérôme Maugin** (Les Petits Fumés) et à une vice-présidente **Véronique Béal** (pharmacie).

**Anthony Boureau** (Les Vergers de Laurière) cède sa place de trésorier à **Jérémy Bry** (Bry Elagage). Enfin, **Frédéric Brogard** (Brogard Design) et **Catherine Mauboussin** (SM Couverture) reprennent le secrétariat de l'association en remplacement de **Stéphanie Chica** (naturopathe) respectivement en qualité de secrétaire et vice-secrétaire.

L'association organise plusieurs actions dans l'année (calendrier, sapins de Noël...) dont l'événement **MADE IN FENEU**, à destination des fanouins, qui se déroulera le **vendredi 10 juin à partir de 18h00** place de la mairie. Cet événement sera l'occasion pour les fanouins de découvrir les activités professionnelles locales autour d'animations festives (démonstrations des professionnels,

balades à poney, spectacle, restauration sur place,...).

### Question au nouveau bureau : Pourquoi vous engager dans l'association ?

Stéphane, Anthony et Stéphanie cédant leur place au Bureau de l'association après plusieurs années d'animation, il nous a semblé utile et important de prendre la suite. Une telle association est importante et nécessaire. Tout le monde se connaît à Feneu. On peut échanger sur des problématiques, réfléchir à l'avenir ensemble, se préparer à l'évolution de la commune. C'est également l'occasion de tisser des liens, de découvrir les activités des professionnels de la commune et ainsi contribuer à faire vivre cette économie locale.

## Portrait de Romane Leclerc, Les Écuries du Rocher

**Bercée par le milieu équin depuis ma naissance, très tôt l'équitation est devenue ma passion.**

A 20 ans, j'ai tout naturellement choisi de suivre la même voie professionnelle que Christine Launay, ma mère, dirigeant le centre équestre sur la commune de Feneu depuis 30 ans.

J'ai d'abord commencé par faire des études en gestion d'entreprise en préparant un Brevet Technicien Supérieur d'Analyse Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole (BTS ACSE) obtenu à l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers. J'ai ensuite entrepris de passer un BPJEPS équitation option approfondissement technique en 2018 au Lycée d'Enseignement Agricole Privé St Cyran du Jambot dans l'Indre. Ce diplôme me permet d'enseigner l'équitation à tous les niveaux. J'ai par la suite décidé de m'installer

et de créer une écurie de propriétaires sur l'entreprise familiale « Les Ecuries du Rocher – centre équestre et poney club ».

Ma principale activité consiste à travailler, valoriser, faire progresser un cheval en vue de sa vente.

Ou bien de faire évoluer un couple cavalier/cheval. Tout en respectant au quotidien le bien-être animal, chaque cheval évolue de façon plus ou moins rapide, il faut savoir écouter son cheval et ne pas aller trop vite.

Mon projet à court terme est de développer l'activité de l'écurie de propriétaires.

Sur le long terme, je souhaite prendre à la retraite de Christine, la suite du centre-équestre, en plus de l'écurie de propriétaire.

**Contact : Téléphone : 06 88 12 48 95  
Mail : romane.leclerc96@gmail.com**



**Justine Liop-Beugny, chiropractrice**, propose ses soins depuis le 15 mars à la maison médicale.  
Contact : 02 41 27 21 80

**Cécile Ogier, Pattounes & Papouilles**, propose massage canin et séance de communication animale. Contact : pattounesetpapouilles@gmail.com  
06.68.10.87.45.

**Allan Ducoroy** vous propose ses services de restauration sucré ou salé avec son FoodTruck **FRITES&CIE** pour vos

événements privés, professionnels ou associatifs : Poutine Angevine, saucisses/ frites, gaufres, crêpes... Contact : 06 16 60 20 89 – lapoutineangevine@gmail.com

Marché festif ouvert à tous aux **Vergers de Laurière** - Samedi 18 juin - 9h00 à 18h00 à l'occasion de la transmission de l'exploitation de **Anthony et Delphine Boureau** à **Felix Talotte et Aude Kandaperredy**.

Plus d'informations à venir sur le site : [www.verger-de-lauriere.fr](http://www.verger-de-lauriere.fr)

Vous êtes travailleur indépendant et vous exercez votre activité de chez vous à Feneu? Faites vous connaître à la mairie pour recevoir les informations concernant les acteurs économiques locaux. Contact : [anouck.tharreau@feneu.fr](mailto:anouck.tharreau@feneu.fr)





# AGENDA

## Vie pratique

### Volailles : déclaration de détention

Si vous détenez des volailles dans un cadre professionnel ou personnel, vous avez l'obligation de déclarer vos animaux. Depuis 2006, un recensement de tous les propriétaires d'oiseaux, à l'exception de ceux qui sont « détenus en permanence à l'intérieur de locaux », est obligatoire.

Sont concernés tous les « détenteurs non commerciaux » de volailles (basse-cours) ou d'autres oiseaux élevés en extérieur. Toutes ces personnes doivent remplir un formulaire Cerfa (disponible sur le site de la commune)

### Aire de vidange des camping-cars

Dans le cadre des travaux de la station de traitement des eaux usées au Port Albert et de l'installation de la zone de chan-

tier : l'aire de vidange des camping-cars sera fermée pendant toute la durée des travaux (fin prévisionnelle : avril 2023) et le parking réduit de moitié.

### Attention au bruit

Avec l'arrivée des beaux jours, les travaux de jardinage, bricolage sont nombreux et peuvent s'avérer bruyants. Ils sont soumis à une réglementation préfectorale : les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30, les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h à 19 h 00, les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.



## Partager, prêter un jardin, un projet solidaire ...

Quel plaisir de voir pousser ses légumes, de les récolter et de se régaler de produits frais et goûteux.

Oui, mais voilà, il faut avoir un jardin, du temps pour s'en occuper et les connaissances minimales pour débiter. Le projet de jardins partagés soutenu par la mairie de Feneu se propose de permettre aux personnes intéressées de se faire connaître et de se réunir pour organiser cette activité.

Deux systèmes sont envisagés : **des jardins mis à disposition sur un terrain de la municipalité et des jardins prêtés par des particuliers.**

Les objectifs sont multiples : permettre l'accès à une alimentation de qualité y

compris pour des personnes à revenus modestes, favoriser le contact avec la nature et la prise de conscience de l'importance de préserver l'environnement, faire de la pédagogie auprès des enfants, améliorer ses connaissances sur le jardinage, entretenir des terrains en friche, créer des liens entre les habitants de la commune...

Si donc vous avez un jardin ou un terrain que vous n'utilisez pas et que vous souhaiteriez mettre à disposition, ou si vous avez le désir de faire pousser des légumes mais ne disposez pas de jardin, n'hésitez pas à contacter les personnes citées ci-dessous.

■ **Guillaume Pellaumail**, le maraîcher de **Choux pommes et Cie** à Feneu est prêt à venir animer des ateliers pour aider au démarrage de ce projet.

#### Contacts :

■ **Nathanaëlle Cornet**

(comité « Transition écologique et mobilité ») [nathanaelle.cornet@feneu.fr](mailto:nathanaelle.cornet@feneu.fr)

■ **Robert Chapotte**

(comité « Solidarités et Coopération ») [robert.chapotte@feneu.fr](mailto:robert.chapotte@feneu.fr)



## Des jeunes engagés dans le relais mémoriel du 24 juin 2022

### Commémoration du départ vers Londres du Capitaine Philippe de Hauteclocque, dit Leclerc

La manifestation qui se déroulera du **22 au 26 juin** prochain est organisée à l'initiative de « **Association du Souvenir du Général Leclerc-de Hauteclocque - Maréchal de France** » avec l'appui de la commune nouvelle de Ombrée en Anjou et de la ville d'Angers. Cette commémoration, à laquelle seront associés 70 jeunes du Segréen, débutera le 22 juin 2022 à l'Arc de Triomphe par le prélèvement de la flamme sur la tombe du soldat inconnu. Celle-ci sera ensuite acheminée en véhicule à Château-Gontier le même

jour. Cette « Flamme de la Nation » sera ensuite transportée le 24 juin au matin, en véhicule militaire aux couleurs de la 2<sup>ème</sup> DB, vers Angers pour une cérémonie officielle place du général Leclerc dès 8h15. A cette cérémonie, seront présentes les associations d'Anciens Combattants du département ainsi que les unités militaires angevines (notamment le 6<sup>ème</sup> Régiment du Génie).

A l'issue de cette cérémonie, une vingtaine de jeunes coureurs, dont deux de Feneu, se relayeront pour porter la flamme jusqu'à Grugé-l'Hôpital en traversant plusieurs villes et villages, dont Montreuil-Juigné et Feneu.

A l'occasion du passage dans chaque ville et village se tiendra une cérémonie autour du monument aux morts. Participeront à celle-ci, les associations locales d'anciens combattants, des enfants des écoles, des pompiers.

Tous les Fanouins sont invités à s'associer à cette cérémonie le **vendredi 24 juin entre 11h45 et 12h15**. A l'issue de celle-ci, une plaque commémorative avec le logo du relais angevin et de la 2<sup>ème</sup> DB sera remise à chaque maire.

Les relayeurs devraient arriver à Grugé l'Hôpital vers 20h. La flamme y restera allumée jusqu'au dimanche 26 juin, terme de cette commémoration.

## AGENDA

- 1<sup>er</sup> mai : Rebond Fanouin - Course d'orientation - Complexe du Bois de la Sable.
- 6 mai : APEL Saint Dominique Savio - Marché de Printemps suivi d'une soirée guinguette.
- 8 mai : Union Nationale des Anciens Combattant - Cérémonie commémorative - Jardin municipal.
- 15 mai : Familles rurales - Stage de danse africaine.
- 18 au 22 mai : Municipalité - Fête de la nature (voir p.5).
- 10 juin : Made in Feneu - Association des Artisans Commerçants
- 17 juin : Municipalité - Fête de l'accueil de loisirs — Bois de la Sable
- 25 juin : Ecole Saint Dominique Savio - Fête de l'école
- 26 juin : Municipalité - les Tablées d'Albert - Port Albert
- 30 juin : Municipalité - Représentation théâtrale «L'avare» avec le TRPL - Port Albert
- 2 juillet : Ecole l'Eau Vive - Fête de l'école

